



**EXTRAIT N°44/2022 DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
RÉGULIÈRE
08 JUIN 2022

SEANCE DU 30 MAI 2022

Date de la
convocation :
Le 24 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente du mois de mai, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. MONPLAISIR Yan, maire ;

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme LEGIEL Eliane,

En début de
séance :
Présents 18
Procurations 6
Absents 7
Excusés 2

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. CIDOLIT Bertrand, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille,

**En cours de
Séance :**
Présents 18
Procurations 6
Absents 7
Excusés 2

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. CRETINOIR Joël), M. PALIX Pierre (procuration à Mme VERIN Jocelyne), DELPHIN Laurent (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme RIERNY Sandrine (procuration à M. CIDOLIT Bertrand), Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, (procuration à M. MARLET Camille), M. MARLET Daniel.

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. ADELAIDE Michel, Mme MENCE Marielle Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, Mme FRANCOIS Francine,

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION, (DGS), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR, M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**ACQUISITION DE MATERIELS
SANITAIRES ET D'HYGIENE**

Le Maire expose :

La Ville de Saint Joseph a consenti depuis deux années des efforts financiers conséquents en lien avec la pandémie Covid 19.

Le respect des dispositions sanitaires en matière d'hygiène, de salubrité, et de sécurité qu'elle a veillé à appliquer pour la protection de tous s'est traduite par l'acquisition de produits, matériels et équipements adaptés (anti-bactéricides, anti-dérapants, ignifuge, d'éco conception, de résistance...)

La municipalité poursuit ses efforts par l'acquisition de sèche-mains, tapis ... destinés aux bâtiments communaux. Ces achats s'élèvent à **15.755,00 €** hors taxes et peuvent bénéficier de subventions publiques à hauteur de 80 %. Le plan de financement se présente comme suit :

DEPENSES			RECETTES		TAUX
Intitulés postes	H.T.	T.T.C.	Financeurs	H.T.	
- Equipement en matériels sanitaires	3.319,50	3.601,62	ETAT <i>DETAT 2022</i>	12 604,00 €	80%
- Equipement en matériels d'hygiène	12.435,50	12.435,50	Ville <i>Autofinancement</i>	3 151,00 €	20%
TOTAL	15 755,00 €	16.037,12	TOTAL	15 755,00 €	100%

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le



Fait à Saint-Joseph, le 30 mai 2022

Le Maire

Yan MONPLAISIR